



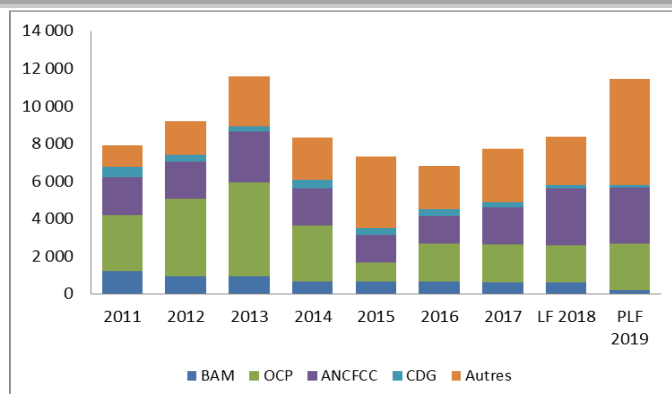


De leur côté, les **recettes non fiscales** sont prévues à 18,7 milliards de dirhams, en baisse de 6,3% par rapport à la LF 2018. Cette évolution est due au repli des « autres recettes » estimées à 7,3 milliards de dirhams, dont 2 milliards au titre des **dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe** contre 4,8 milliards dans la LF 2018.

Les **produits de monopole et d'exploitation** devraient augmenter de 16,5% à 11,5 milliards de dirhams, provenant principalement de l'Agence Nationale de la Conservation Foncière à hauteur de 3 milliards, de l'OCP pour 2,5 milliards et de Bank Al-Maghrib pour 612 millions. Sur ce volet, la LF 2019 prévoit l'encaissement de ressources de privatisation de 5 milliards de dirhams.

Les **recettes de privatisation**, classées toujours dans les recettes non fiscales et non dans le financement, sont prévues pour 5 milliards de dirhams. Le Gouvernement espère engager un montant de 10 milliards, comme annoncé par le Ministre en charge des Finances, précisant que 5 milliards seront injectés dans le budget et l'autre moitié au profit du Fonds Hassan II.

Graphique 2 : Recettes de monopole



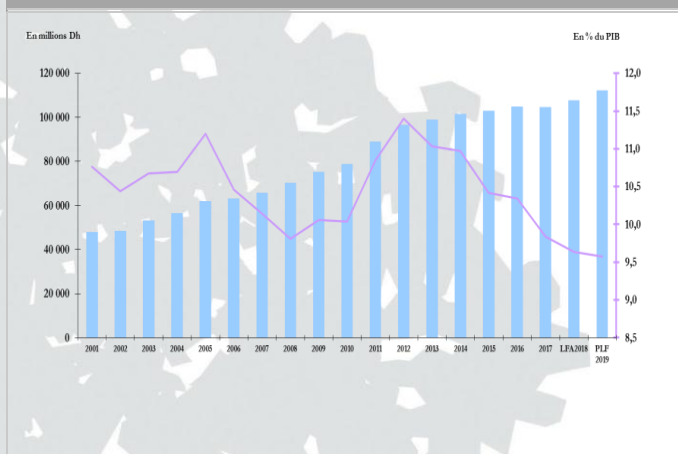
## Dépenses globales du Trésor

La LF 2019 projette une hausse des **dépenses ordinaires** de 6,6% à 260 milliards de dirhams, soit 22,2% du PIB. Ceci est attribuable essentiellement à une hausse de 7,3% des **dépenses de fonctionnement** à 186,7 milliards, recouvrant un accroissement aussi bien de la masse salariale que des dépenses des autres biens et services.

Du côté de la **masse salariale**, la LF 2019 prévoit la création de 25.458 postes budgétaires, contre 19.315 en 2018, et ce, sans tenir compte des postes budgétaires programmés pour le recrutement des enseignants contractuels. Le Ministère de la Défense Nationale vient en première position avec 9.000 postes représentant 35,4% du total des créations (contre 4000 dans la LF 2018), suivi du Ministère de l'Intérieur avec 8.100 postes (contre 8000 dans la LF 2018) et du Ministère de la santé avec 4.000 postes, soit le même nombre de créations qu'en LF 2018. Il est proposé également de créer 700 postes budgétaires en faveur du Ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, afin de régulariser la situation des fonctionnaires titulaires du diplôme de doctorat recrutés par voie de concours (enseignement supérieur).

Tenant compte des départs à la retraite prévus au nombre de 11.152 en 2019, l'augmentation nette des effectifs serait de 14.333. Sur ce volet, le gouvernement prévoit également le renforcement du personnel enseignant à travers le recrutement de 15.000 enseignants contractuels par les AREF au titre de l'année scolaire 2019-2020.

Graphique 3 : Masse salariale





Pour ce qui est des **dépenses au titre des « autres biens et services »**, elles sont programmées à 74,6 milliards, en hausse de 12,7% par rapport à la LF 2018. Les rubriques les plus importantes sont dédiées aux subventions accordées aux Etablissements Publics, aux SEGMA et aux crédits au titre des charges communes. Ces dernières sont destinées majoritairement à financer la contribution patronale de l'Etat à la Caisse Marocaine des Retraites.

Outre la charge normale au titre des régimes contributifs et tenant compte de l'augmentation du taux de cotisation de 1% en 2016, 2017, 2018 ainsi que celle de 2019, la contribution de l'Etat au profit de la CMR est destinée également au financement du déficit du régime des pensions militaires, l'impact du relèvement de la pension minimale ainsi que les dépenses des régimes non contributifs.

De leur côté, les dépenses imprévues estimées à 3,7 milliards, couvrent notamment les dépenses exceptionnelles et celles liées à l'impact découlant des mesures qui seront prises en 2019 dans le cadre du dialogue social.

#### Ventilation des dépenses au titre des « autres biens et services », en milliards de dirhams

	LF 2018	LF 2019	Var. en %
Subventions aux établissements publics et SEGMA	19,45	25,05	28,8
Charges communes	22,9	25,7	12,2
Contribution à la CMR	16,9	18,4	8,9
Prévoyance sociale	2,1	3,0	42,9
Autres charges communes	3,9	4,3	10,3
Redevances d'eau, d'électricité et de télécommunications	1,86	1,95	4,8
Dépenses imprévues	1,7	3,7	117,6
Autres dépenses de matériel	20,23	18,13	-10,4
<b>Total des autres biens et services</b>	<b>66,14</b>	<b>74,6</b>	<b>12,8</b>

Source : Données note de présentation du projet de budget 2019 et rapport économique et financier

Concernant la dette, les **charges afférentes aux intérêts** sont estimées à 28,7 milliards, en augmentation de 6,4% par rapport à la LF 2018 consécutivement à la hausse de ses composantes, intérieure et extérieure. En effet, les **charges en intérêts de la dette intérieure** devraient augmenter de 5,4% à 24,7 milliards, et celles de la **dette extérieure** de 13,5% à 4 milliards.

Pour ce qui est de la charge des **subventions des prix à la consommation**, elle devrait s'élever à 18,4 milliards (l'équivalent de 1,6% du PIB), en hausse de 6,4%. Sa prévision est effectuée sur la base d'un cours de gaz butane de 560 \$/ la tonne contre 380 \$/ la tonne dans la LF 2018, et un taux de change de 9,45 dirhams pour un dollar au lieu de 9,4 dirhams pour un dollar. Ces crédits sont destinés au financement de la charge de compensation du gaz butane et de certaines denrées alimentaires de base (sucre et farine nationale et le blé tendre). Elles couvrent également des mesures d'accompagnement, notamment celles destinées à l'appui à l'ONEE (500 millions).

S'agissant des **dépenses d'investissement**, elles sont programmées en termes d'émission à 57,6 milliards, soit 4,9% du PIB, contre 63,7 milliards prévus dans la LF 2018. Cette enveloppe correspond à des crédits de paiement d'un montant total de 73,4 milliards au lieu de 68,2 milliards dans la LF 2018, représentant 23,1% du budget général de l'Etat, contre 23,4% dans la LF 2018.

La part des charges communes dans les crédits d'investissement est de 27,8%, en baisse par rapport à la loi de finances 2018. Hors charges communes d'investissement, le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle enregistre une hausse de 16,9% des crédits alloués à ce titre.



Par ailleurs, il faut souligner que les **budgets globaux alloués aux secteurs sociaux** en particulier l'éducation et la santé ont connu une nette amélioration en loi de finances 2019. Les crédits alloués à l'**enseignement**, par exemple, a connu une augmentation de 62,9 milliards de dirhams en 2018 à 68,3 milliards de dirhams en LF 2019, soit un effort budgétaire supplémentaire de 5,4 milliards de dirhams. De même, la **santé** a connu un effort supplémentaire de 1,5 milliards de dirhams, passant de 14,8 milliards de dirhams à 16,3 milliards de dirhams d'une année à l'autre.

Ce volume de crédits alloués à l'éducation devrait permettre le renforcement de l'offre scolaire à travers la construction de 137 nouveaux établissements scolaires, le renforcement du personnel enseignant, le début de la généralisation du préscolaire.

En matière de santé, ces crédits devraient favoriser l'extension de la couverture médicale de base, l'extension et la mise à niveau de l'offre hospitalière de soins et l'amélioration de l'accès aux soins et aux médicaments.

En outre, en matière de la réduction des inégalités sociales, la loi de finances pour l'année 2019, vise l'accélération de la mise en œuvre du Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales dans le monde rural et le lancement de la 3eme phase de l'INDH au titre de la période 2019-2023 pour un cout global de 18 milliards de dirhams dont 1,8 milliards de dirhams programmée dans le budget au titre de l'année 2019.

#### Ciblage des populations pauvres et vulnérables, en milliards de dirhams

	LF 2018	LF 2019	Var. en valeur
RAMED	1,3	1,6	+0,3
Initiatives Royale un million de cartables	0,25	0,25	0
TAYSSIR	0,6	2,2	+1,54
Aides directs aux femmes veuves	0,6	0,6	0
Aides aux personnes en situation d'handicap	0,15	0,15	0
Cantines scolaires et internats	0,9	1,47	+0,57
Bourses	1,6	1,8	+0,2

#### Déficit, financement et endettement

Compte tenu des recettes estimées et des dépenses programmées, et d'un solde positif des comptes spéciaux du Trésor à 6 milliards, le **déficit global, hors privatisation**, s'établirait à 43,4 milliards équivalent à 3,7% du PIB, contre 2,7% du PIB prévu une année auparavant. Ce déficit serait financé par des ressources extérieures à hauteur de 21,9 milliards, et des ressources intérieures à hauteur de 21,5 milliards, en recul de 13,4% par rapport à la LF 2018.

Enfin, s'agissant de l'encours de la dette du Trésor, les données communiquées lors de la conférence de presse dédiée à la présentation du PLF 2019, indiquent une nouvelle augmentation de la dette du Trésor à 66,7% du PIB en 2018 et à 67,1% du PIB en 2019, contre 65,1% en 2017, s'éloignant davantage de la trajectoire qui devrait ramener ce ratio à 60% du PIB à l'horizon 2021 conformément aux engagements du Gouvernement.

